



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU C.C.A.S. DE LISLE-SUR-TARN

SEANCE DU 22 DECEMBRE 2025

En exercice : 18

Présents : 15

Votants : 17

L'an deux mille vingt cinq

Le 22 décembre à 18H30,

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Lisle-sur-Tarn, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Lisle-sur-Tarn, sous la présidence de Mme Annie LAMBERT, vice-présidente.

Date de convocation et d'affichage : 15 décembre 2025

Présents :

- Membres élus : LAMBERT Annie, ALARY Isabelle, BLANCHARD Nadine, CATHALA Sylvie, COLLIN Nathalie, FONVIEILLE Liliane, LAMBERTO Marie-Claude, MAYERAS Philippe, ORIOL Clarisse
- Membres nommés : COURBATIEU Thérèse, LOPEZ Michelle, PRADELLES Stéphanie, ROCHE Benoit, GOURIOU Marie- Hélène ; MORCILLO Marianne

Procurations :

- AUSSILLOU Marie-Josée donne pouvoir à ROCHE Benoit
- TRIMOULET Josette donne pouvoir à PRADELLES Stéphanie

Absente :

- LHERM Maryline

Secrétaire : FONVIEILLE Liliane

26-2025

Par délibération du 22 juillet 2025, le conseil d'administration du ~~Comité d'initiative~~ a lancé la procédure d'appel à partenariat dans le cadre de la mise en œuvre d'

Les principales caractéristiques du cahier des charges étaient les suivantes :

Personnes éligibles :

- Les travailleurs indépendants
- Les auto-entrepreneurs
- Les retraités
- Les chômeurs en absence de portabilité
- Les personnes qui ont refusé le dispositif Evin auprès de leur mutuelle de groupe

Présentation du dossier de candidature :

- 1- Présentation de l'organisme
 - o Les références en matière de mutuelle communale
 - o Le plan de déploiement de la mutuelle communale
 - o La présentation du suivi des adhérents
- 2- Les garanties proposées

La consultation a été initiée le 17 septembre 2025, est parue dans la presse le 19 septembre avec une date limite de réception des offres fixée au 20 octobre 2025 à 12h00.

7 mutuelles ont présenté des offres :

Pli n°	Date	Raison sociale	Adresse	CP	Ville
1	25/09/2025 14:01	SONIA SALLAT	24 BOULEVARD GAMBETTA	81600	GAILLAC
2	15/10/2025 15:02	MUTUELLE ENTRAIN	5 BD CAMILLE FLAMMARION	13001	MARSEILLE 1
3	16/10/2025 14:18	MUTUALIA ALLIANCE SANTE	1 RUE ANDRE GATOUX	62000	Arras
4	17/10/2025 11:37	Mutuelle Just	53 AV DE VERDUN	59300	VALENCIENNES
5	17/10/2025 12:07	MUT'COM	78 rue Goya	33000	Bordeaux
6	20/10/2025 10:15	GROUPE FRANCE MUTUELLE	9 BD JULES FERRY	75011	PARIS 11
7	20/10/2025 10:36	MUTAMI	66 RUE DU CHATEAU D"EAU	28300	MAINVILLIERS

Les modalités de sélection sont basées sur les critères suivants :

- Prix proposés mis en corrélation avec les garanties accordées : 60 %
- Modalités de mise en œuvre du contrat, accompagnement, projet social : 40 %

Après avoir entendu et pris connaissance des offres,

Envoyé en préfecture le 09/01/2026

Reçu en préfecture le 09/01/2026

Publié le 09/01/2026

S2LO

ID : 081-218101459-20251222-CCAS26A_2025-DE

Le Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré,

Sur proposition de la Vice-Présidente,

- Décide de retenir l'offre de la mutuelle JUST, domiciliée au 53 avenue de Verdun 59300 VALENCIENNES dans le cadre de la mise en place d'un partenariat dans le cadre de la mise en œuvre d'une mutuelle communale ;
- D'autoriser Madame la Présidente ou Madame la Vice-présidente à signer tout document relatif à cette affaire.

Adopté à l'unanimité.

Fait et publié à Lisle-sur-Tarn, le 23 décembre 2025

La Vice-Présidente,

Annie LAMBERT

